



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contact

N°37
Mai 2024

ELECTIONS EUROPÉENNES LE 9 JUIN : **Les 25 propositions de La Coopération Agricole pour plus d'Europe et mieux d'Europe**

Le secteur agricole, alimentaire et forestier européen n'est pas un secteur économique parmi d'autres. Pilier historique de la construction européenne, il est également la colonne vertébrale d'une ruralité prospère et vivante, et contribue à l'indépendance énergétique de l'Union Européenne.

Les coopératives agricoles et forestières, entreprises des agriculteurs et des territoires, non délocalisables, en sont les **maillons essentiels**. Actrices économiques responsables et engagées, elles font le lien entre les producteurs et les consommateurs, entre la réalité du terrain et les grands enjeux sociétaux.

Qu'il s'agisse de souveraineté alimentaire, d'autonomie stratégique, d'indépendance alimentaire ou encore de sécurité alimentaire, **l'Union Européenne doit avoir une ambition : celle de repositionner l'agriculture et l'alimentation au centre de la politique européenne**. Nous en sommes plus que jamais convaincus après les quatre années de crises que nous avons traversées et traversons encore : l'agriculture est un enjeu stratégique prioritaire, tant sur les plans géopolitique, économique, environnemental, sociétal et territorial. Nous serons vigilants à ce que toute perspective d'élargissement de l'Union, soit largement anticipée et fasse l'objet d'une étude d'impact approfondie des conséquences sur l'équilibre agricole et alimentaire européen.

Ne déléguons pas à d'autres le soin de nous nourrir, de faire tourner nos industries. Laissons le temps à la mise en œuvre des politiques.

Redynamisons l'acte de production sur le territoire français et plus largement au niveau Européen.

Arrêtons de stigmatiser certaines productions et d'opposer les productions entre elles. Reprenons du plaisir dans l'acte de produire et dans celui de consommer.

Maintenons le rôle de l'Union Européenne dans la sécurité alimentaire mondiale.

Soyons fiers et constructifs, pragmatiques et cohérents telles sont les conditions de réussite pour atteindre cette ambition.

L'avenir de l'agriculture et de l'alimentation dans l'Union Européenne est aujourd'hui à la croisée des chemins.

Un chemin alliant compétitivité et transitions existe, suivons-le, ensemble !

Dominique CHARGÉ, président de La Coopération Agricole
Mickaël MARCEROU, vice-président Europe de La Coopération Agricole

Téléchargez la plaquette



UTILISEZ VOTRE VOIX.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
9 JUIN 2024



Contact

Votre avis nous intéresse !

Afin de mieux répondre à vos attentes et ainsi faire évoluer notre communication, nous aimerions recueillir votre avis sur Contact.

Je réponds au questionnaire

CE QUESTIONNAIRE NE VOUS PRENDRA QUE QUELQUES MINUTES, NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE DE VOTRE PARTICIPATION !



**LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Semaine de La Coopération Agricole du 1^{er} au 9 juin

#SemaineLCA2024

Comme chaque année, c'est lors de la première semaine du mois de juin que nous organisons la **Semaine de La Coopération Agricole** ! Cet événement permet de rendre visible le rôle efficient des coopératives sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, la dynamique des territoires et leurs capacités de production, indispensables pour assurer la souveraineté alimentaire, économique et agroécologique en France !

Les coopératives agricoles sont invitées à ouvrir leurs portes et mettre en lumière leurs initiatives, savoir-faire et expertises. C'est aussi l'occasion de montrer qu'elles sont des entreprises innovantes, ancrées sur les territoires, adaptées aux enjeux actuels de l'alimentation et aux attentes des citoyens consommateurs.

Le format des événements est libre et toute initiative sera évidemment appréciée, que ce soit un dispositif en physique (portes ouvertes, dégustations de produits, journées à thème, activités touristiques...) ou digital (jeux concours, animations sur les réseaux sociaux...).

La Coopération Agricole valorisera les événements organisés par les coopératives grâce à :

- L'Open Agenda en ligne qui recense tous les événements ;
- La visibilité sur les réseaux sociaux LCA (65000 abonnés).

Inscrivez vos événements sur l'Open Agenda : [ici](#)

A noter que cette année, les « Journées Nationales de l'Agriculture » (JNA) se dérouleront les 7, 8 et 9 Juin. Donc pas de concurrence, les coopératives pourront organiser, si elles le souhaitent, des animations sous les deux bannières !

Chef de projet LCA : Rebecca THOMASSIAN :
07 61 73 85 09, rthomassian@lacoopagri.coop

Annie GIACOMETTI

SEMAINE de La Coopération Agricole

DU 1^{ER} AU 9 JUIN 2024

Et en Auvergne-Rhône-Alpes ?

La Coopération Agricole ARA s'associe au comité Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand pour proposer un programme d'animations commerciales dans les réseaux des Grandes et Moyennes Surfaces de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En pratique, il s'agit de deux jours d'animation financés par le comité pour promouvoir les produits coopératifs agréés Ma Région, Ses Terroirs.

Retrouvez nos coopératives engagées dans la marque Ma Région, Ses Terroirs et leurs produits du 1^{er} au 9 juin 2024.

Plus d'informations :

Pour les animations commerciales :
Maeva FERRET

(mferret@comite-arag.fr)

Pour la mise en avant des coopératives :

Mathilde PERATE (mperate@ara.lacoopagri.coop)

Animations en GMS !

LES COOPÉRATIVES D'Auvergne-Rhône-Alpes participent à l'évènement

Animations organisées par La Coopération Agricole ARA en partenariat avec Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand et Ma Région, Ses Terroirs



SEMAINE de La Coopération Agricole

DU 1^{ER} AU 9 JUIN 2024

Une feuille de route ESS pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

La Préfecture de région et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes ont présenté officiellement la feuille de route de l'ESS 2024 de l'État en région, élaborée en concertation avec la CRESS et l'UDES. Et ce, en présence de Maxime BADUEL, délégué ministériel à l'ESS, Sylvain PELLETERET, secrétaire général adjoint aux affaires régionales, Nicolas PLANCHON, co-président de la CRESS et Guy BABOLAT, délégué régional de l'UDES.

Cette présentation a été réalisée à l'occasion du lancement régional des 10 ans de la loi ESS, en présence d'une trentaine de partenaires et adhérents de la CRESS : collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat en région et réseaux ESS.

La feuille de route vise à afficher les priorités et les modalités de l'État en matière d'accompagnement des acteurs de l'ESS, avec l'appui des services déconcentrés.

⇒ [PLUS D'INFORMATIONS](#)

La Coopération Agricole ARA s'inscrit dans l'axe 3 piloté par la DRAAF, « Promouvoir l'ESS pour un développement socio-économique équilibré des territoires » avec l'action « **Promotion du modèle coopératif en agriculture dès lors qu'il répond à des enjeux d'utilité sociale, promeut des modèles de production respectueux de l'environnement et vise un développement durable des territoires** ».

Jean de BALATHIER



CREDIT PHOTOS : CRESS

ESS France a désigné son futur président : Benoît Hamon

Le conseil d'administration d'ESS France a élu Benoît HAMON, directeur général de SINGA Global comme futur président d'ESS France.

Celui-ci succédera officiellement à l'actuel président, Jérôme SADDIER, le 12 juin prochain lors d'un Congrès de l'ESS organisé à l'occasion des 10 ans de la loi ESS de 2014 et tourné vers la construction des 10 prochaines années de l'ESS.

ESS France est reconnue comme l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire par la loi du 31 juillet 2014. Elle porte la voix de référence de l'ESS en tant que « mode d'entreprendre et de développement économique » rassemblant les organisations et entreprises fonctionnant selon les principes démocratiques, à lucrativité encadrée et ayant pour finalité l'utilité sociale ou un intérêt collectif.

Elle fédère les têtes de réseau statutaires du monde associatif, des mutuelles, des fondations, des coopératives et des sociétés commerciales de l'ESS, ainsi que les organisations transversales de l'ESS et le réseau des chambres régionales de l'ESS présent en métropole et outre-mer. En France, l'ESS est forte de 2,5 millions de salariés (soit 1 emploi privé sur 7) dans plus de 200 000 entreprises présentes dans tous les secteurs d'activités et dans le quotidien des Français, que ce soit par les biens et services qu'elles produisent ou par les cadres d'engagement qu'elles proposent.

Lire le communiqué de presse [ici](#)

Jean de BALATHIER



Retour sur l'Assemblée Générale

Pas moins de 130 personnes, adhérents et partenaires, ont assisté à l'Assemblée Générale de La Coopération Agricole ARA le vendredi 12 avril 2024 au Village by CA Centre-Est à Champagne-au-Mont-d'Or.

Rapport d'activité 2023 : l'essentiel à retenir

Jean de BALATHIER a présenté le rapport d'activité 2023 de la fédération. Dans un premier temps, il est revenu sur les principaux événements qui ont jalonné l'année : le débat public avec les jeunes, la conférence CRMCCA « Agriculture, alimentation & santé : notre bien commun » avec MacLesggy, le salon Sourçons local, la visite de la nouvelle usine de trituration de l'UCAL, le salon Tech&Bio, le Sommet de l'Élevage, l'accueil de 42 dirigeants de coopératives roumaines, grecques et estoniennes pour le séminaire Erasmus+ sur les « Bonnes pratiques de gouvernance des coopératives agricoles », le Congrès de LCA à Dijon.

Il a ensuite évoqué le sujet important de la structuration du réseau de La Coopération Agricole et l'offre de services aux adhérents.

Enfin, il a présenté 3 focus sur les actions de LCA ARA autour de 3 enjeux majeurs :

- Les hommes et compétences : enjeux du renouvellement des générations d'agriculteurs et de l'attractivité des métiers salariés, avec le témoignage de Cyril JACQUIN, président du conseil d'administration de l'Union des Vignerons Ardéchois ;
- La Responsabilité Sociétale des Entreprises : enjeux des transitions, de la décarbonation des activités en particulier, avec le témoignage de Patrick FRULEUX, directeur de la coopérative Cooptain ;
- La valorisation des territoires et des filières au travers du modèle coopératif et des produits coopératifs.

NOS ACTIONS DE PRESTATION CONSEIL ET FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES :

Juridique : **25** missions

Qualité et RSE : **36** missions audit et conseil, **82** sessions de formation en inter ou intra-entreprise, dans le cadre de notre pôle mutualisé avec Isara Conseil

Gouvernance : **63** missions, **700** stagiaires ou participants à des missions de conseil

Formation Certiphyto : **46** sessions de formation, **525** agriculteurs formés



Signature de la convention avec Vivea

Pour conduire ses actions de formation auprès des agriculteurs, La Coopération Agricole ARA a un partenaire essentiel, VIVEA, qui apporte une contribution déterminante au financement.

Au-delà de la relation entre fonds de formation et organisme de formation, VIVEA et La Coopération Agricole ARA ont noué un partenariat depuis 6 ans, concrétisé par la signature d'une convention.

L'objectif de cette convention est de :

- Repérer les besoins en compétences des coopérateurs en lien avec les projets des coopératives ;
- Utiliser la formation comme un outil stratégique pour accompagner les projets des coopératives ;
- Augmenter le taux d'accès à la formation des coopérateurs.

Rapport moral du président

Introduisant ses propos par la raison d'être de La Coopération Agricole « **Bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants** », Patrice DUMAS a développé son discours autour du volet Territoires vivants.



Citant le géographe Christophe GUILLUY, il a dépeint le tableau d'un clivage entre ruralité et métropoles : une ruralité qui nourrit, qui fournit une alimentation saine et une élite des métropoles déconnectée de nos réalités qui veut imposer des idées plutôt que de nous consulter sur les solutions rationnelles et raisonnables à développer. « Nos coopératives agricoles s'inscrivent dans le monde de la ruralité. Elles contribuent à la souveraineté alimentaire et non alimentaire, en créant de la valeur pour la garder sur nos territoires et transmettre nos outils aux générations futures ».

Evoquant le projet de loi d'orientation agricole fortement attendu par la profession qui vient d'être présenté en conseil des Ministres, Patrice DUMAS a regretté que les

coopératives ne soient pas citées dans ce projet de loi. « Nos entreprises coopératives sont des acteurs majeurs des territoires ruraux. Elles doivent être reconnues et consultées à la hauteur de ce qu'elles apportent ».

Prenant l'exemple du projet COOPEARA, Patrice DUMAS a souligné le travail d'accompagnement de la fédération pour les 16 coopératives partenaires de ce projet de souveraineté territoriale et de création de valeur. « Le projet COOPEARA, par son exemplarité, démontre l'intelligence économique territoriale, que nous pouvons porter dans de nombreux domaines, qui ne s'arrêtent pas qu'à l'alimentation. Quel qu'en soit le résultat, il mènera forcément vers plus de résilience pour notre territoire et dans les exploitations de nos associés coopérateurs. C'est un engagement commun. Ensemble, nous devons continuer d'être prospectifs, d'être force de proposition, en tant qu'acteur du monde rural ».

Patrice DUMAS a remercié l'Etat de soutenir le projet COOPEARA, en comptant aussi sur le soutien de la Région. « Nous demandons également aux collectivités et aux services de l'État d'être à nos côtés, dans la confiance, avec ce choc de compétitivité et de simplification nécessaire pour atteindre nos ambitions en matière de souveraineté et de résilience ».

Patrice DUMAS a conclu ses propos par cette affirmation :

« Nous, coopératives, entreprises qui appartenons aux agriculteurs, donnons du sens et partageons la vie dans nos territoires ».



Jérémie BOSCH & Bernard ADER

Table ronde : lancement COOPEARA*

«Relocaliser la chaîne d'approvisionnement en production végétale pour l'alimentation animale en Auvergne-Rhône-Alpes »

*COOPération Protéines Elevage Auvergne-Rhône-Alpes

Jérémie BOSCH, responsable du projet COOPEARA a animé la table ronde aux côtés de notre grand témoin Bernard ADER, président du Conseil National de la Résilience Alimentaire.

En préambule, Yannick DUMONT, président du consortium COOPEARA a rappelé le contexte du projet (transitions, souveraineté alimentaire, cohérence des filières...) et Jérémie BOSCH a présenté la structuration du projet :

1. Développer la production régionale de protéines destinées à l'alimentation animale
2. Augmenter l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage
3. Valoriser la garantie d'origine sur le marché
4. Diffuser et valoriser les résultats issus de travaux.
5. Coordonner et animer le projet de façon globale

La suite de la table ronde s'est déroulée autour de 3 séquences, chacune faisant l'objet d'une analyse à chaud de Bernard ADER :

Séquence 1 : la genèse du projet, la force du collectif, le rôle de la fédération

Avec les témoignages de Jean-Luc DONEYS, membre du comité de pilotage COOPEARA, responsable alimentation animale du groupe ALTITUDE et Yannick DUMONT, président de NUTRALP.

Séquence 2 : les moyens pour réussir et l'acceptation sociétale

Avec les témoignages de Damien FERRAND, responsable agronomie du groupe OXYANE et Pierre DESGOUTTE, président de la coopérative Val'Limagne et vice-président de l'UCAL.

Séquence 3 : la valorisation des filières et des produits

Avec les témoignages de Sébastien COURTOIS, administrateur SODIAAL, président du comité régional lait Auvergne Rhône Alpes de la coopération laitière et Denis BEAUCHAMP, responsable filières UCAL protéines.

Bernard ADER a conclu en apportant un regard extérieur et son analyse sur un tel projet qu'il a qualifié de courageux et ambitieux.

Une table ronde riche d'enseignements sur un projet d'envergure.

Merci à tous nos intervenants !

Annie GIACOMETTI & Jérémie BOSCH



Relocaliser la chaîne d'approvisionnement en protéines végétales pour l'alimentation animale

Le rapport d'activité 2023 complet est téléchargeable sur notre site



Nouvelle promotion Phileas

La 24^{ème} promotion du cycle de formation Phileas à destination des administrateurs de coopérative agricole débutera les 21 et 22 novembre prochain.

Phileas vise à permettre aux administrateurs d'acquérir les compétences et les connaissances indispensables pour exercer leur mandat. Ce cycle de formation de 8 modules de 2 jours consécutifs répartis sur deux hivers, d'octobre 2024 à février 2026, aborde de façon pédagogique et concrète les thématiques de la gouvernance et du fonctionnement de la coopérative, de l'analyse stratégique, de la gestion et de l'analyse financière, de l'efficacité collective... Il permet également de développer une posture de communicant, pour travailler efficacement en conseil d'administration et s'exprimer aisément en public.

La formation est assurée par des intervenants choisis pour leur expertise et leurs qualités pédagogiques, et avec qui nous avons construit une longue expérience de partenariat. Phileas est également nourri des échanges entre les participants permettant un enrichissement collectif par la confrontation des points de vue, des pratiques et des expériences.

N'hésitez pas à diffuser largement cette information dans vos conseils d'administration mais aussi auprès de vos cadres. En effet, pour la première fois et ce, depuis l'année dernière, nous avons ouvert le cycle aux cadres salariés. Une directrice de coopérative a tenté l'aventure et a exprimé sa satisfaction de pouvoir suivre le cycle.

Nous sommes conscients de l'investissement que représente la formation pour une coopérative et l'engagement qu'elle suppose pour un agriculteur élu. Mais nous savons aussi que l'enrichissement des compétences des élus est un des gages de la performance et de l'efficacité, dans la durée, du conseil d'administration de la coopérative, au service des associés coopérateurs.

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions nécessaires et vous permettre de rejoindre la 24^{ème} promotion Phileas !

Consulter le programme [ici](#)

Inscrivez-vous en téléchargeant le bulletin d'inscription [ici](#)

Nouveau : une formation au modèle coopératif pour les salariés

Le bon fonctionnement d'une coopérative repose sur la compréhension par les associés coopérateurs, en particulier les administrateurs, des spécificités du modèle coopératif et de leur rôle dans la gouvernance. Mais c'est tout aussi vrai pour les salariés de la coopérative, en particulier pour les membres de direction et ceux ayant des relations régulières avec les associés coopérateurs.

En pratique, nous constatons aussi que former les salariés est aussi un facteur d'engagement dans le travail, car il lui donne du sens.

C'est pourquoi nous avons décidé de proposer un module de **formation de 2 jours sur le modèle coopératif et la gouvernance** qui se déroulera à la rentrée, **les 11 et 12 septembre, à Agrapole (Lyon 7^{ème})**.

Ociapiat ayant retenu cette formation dans ses priorités stratégiques, **les coûts de formation pour les entreprises de moins de 250 salariés est entièrement pris en charge.**

Cette formation peut aussi être utile pour les salariés des fédérations spécialisées des coopératives.

➔ **Programme et inscription sur Ociapiat [ici](#)**



ADMINISTRATEUR UN RÔLE CENTRAL, DES COMPÉTENCES INDISPENSABLES

Vous êtes administrateur ?

Phileas vous donnera les clés de compréhension et les méthodes pour jouer votre rôle, être à l'aise dans vos missions et travailler efficacement avec vos collègues et les cadres de direction. Aucun prérequis nécessaire !

8 modules de 2 jours répartis sur 2 hivers
Promotion de 10 à 15 administrateurs

Formation ouverte aux cadres de direction

LES RETOURS DE NOS PARTICIPANTS

"En tant que jeune administrateur, la formation, complexe, aurait pu me dépasser. Mais en fait non, le contenu était très bien. J'ai tout compris."

"Une formation indispensable pour se mettre à la table d'un conseil d'administration."



"Ça fait près de vingt ans que je suis élu. Maintenant, je me sens réellement administrateur."



POUR TOUTE QUESTION SUR CES FORMATIONS, CONTACTEZ :

Romain VASSOR • 07 48 13 05 65 • rvassor@ara.lacoopagri.coop

COMMUNIQUÉ CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Plateforme France PAT

Un nouveau service pour les 435 territoires porteurs de politiques alimentaires

Le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, l'ADEME, Terres en villes et Chambres d'agriculture France ont annoncé la mise en ligne du nouveau portail « France PAT » : <https://france-pat.fr/>

Pourquoi un tel portail ?

Relocalisation, accès à une alimentation locale, saine, durable et de qualité, actions en faveur de la biodiversité, de l'eau et du climat : les politiques alimentaires locales sont au cœur de multiples enjeux.

Comment faire pour s'y retrouver en un coup d'œil ? Comment repérer les territoires les plus engagés dans l'agriculture bio ou dans les filières économiques territorialisées ? Le portail vient apporter des éléments de réponses à ces questions à travers l'observatoire des projets alimentaires territoriaux (PAT).

À qui s'adresse-t-il ?

À tous les acteurs des politiques agricoles et alimentaires locales, qu'ils soient élus ou techniciens. À tous les partenaires, observateurs et chercheurs intéressés pour collecter des données sur les politiques alimentaires.

Quels sont les services qu'offre le portail ?

Une cartographie interactive des PAT de France métropolitaine et des outre-mer. Ce service permet de situer les PAT sous de nombreux jours : à l'échelle régionale et départementale, par rapport aux spécificités du territoire, selon les particularités du PAT. Différents filtres permettent de générer des cartes au cas par cas.

Une base de données comportant des indicateurs clés mais également de nombreuses informations relatives aux actions et thématiques du PAT. Cette base de données permet de comprendre où en sont les territoires et quels sont leurs enjeux. Chaque PAT dispose de sa propre fiche, régulièrement mise à jour par le ou les porteurs du projet.

Un annuaire des acteurs qui recense les parties prenantes des PAT, quel que soit leur profil : les chambres d'agriculture, les CIVAM, l'interprofession de la viande, SOLAAL ou encore le Secours catholique...

Une boîte à outils pour accompagner les PAT dans leurs démarches, mais aussi pour permettre à toute personne, élu, citoyen ou chercheur de s'acculturer à la dynamique des PAT.

Des actualités utiles aux acteurs telles que le recensement des appels à projets en cours, d'événements...

Qui est responsable du portail ?

Le portail France PAT est un service mis à disposition par le réseau « France PAT », animé en 2024 par l'association Terres en villes et Chambres d'agriculture France et porté par la future gouvernance du réseau national, qui sera en place dès 2025. Ce réseau met en relation les 435 PAT de France pour leur permettre de progresser ensemble. Il est financé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et l'ADEME.



Prélèvements et consommations d'eau : quels enjeux et usages ?

FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

France Stratégie a réalisé une note d'analyse avec une dimension pédagogique sur le cycle de l'eau et les notions de précipitations, prélèvements, consommations.

La ressource en eau renouvelable, indispensable aux différents usages anthropiques et au fonctionnement des milieux aquatiques, a diminué de 14 % en France au cours de ces quinze dernières années. Cette tendance devrait s'aggraver, notamment en période estivale, avec le changement climatique. Quel est l'état actuel des connaissances de la demande en eau ? Quelles sont les dynamiques spatiales de cette demande ?

Les notions de prélèvements et de consommations sont primordiales pour l'action publique. Les consommations, qui représentent la part des prélèvements ne retournant pas aux milieux, réduisent la quantité d'eau disponible pour les besoins situés en aval : leur maîtrise est donc essentielle. Les prélèvements peuvent également avoir des effets importants, notamment sur la qualité de l'eau et sa température, et modifier la disponibilité spatio-temporelle de l'eau, ce qui peut affecter les écosystèmes

Télécharger la note [ici](#)

Jean de BALATHIER

Dernières informations sur le certiphyto

Le [décret n°2024-326](#) adopté le 9 avril acte la prolongation des certiphytos DENSA en l'absence de conseil stratégique phyto (CSP).

Ainsi, les détenteurs d'un certiphyto DENSA qui arrive à échéance entre le 10 avril 2024 et le 1er mai 2025 peuvent acheter et utiliser des produits phytopharmaceutiques un an après la date d'échéance sans aucune action à effectuer. Le certificat actuel fait foi.

Pour les certiphytos échus avant le 10 avril et ne justifiant pas d'un CSP ou d'une exemption (HVE, Bio), il est possible d'obtenir un certificat provisoire auprès de la DRAAF via une demande par la plateforme [Service-Public.fr](#) et de joindre la preuve de formation/test/diplôme détenue. La DRAAF transmettra alors un certificat provisoire d'un an avec lequel ils pourront acheter et utiliser de produits phytopharmaceutiques.

Le site Internet à la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, notamment [la rubrique "certiphyto"](#), a été mise à jour suite à la parution du décret du 9 avril 2024.

Jean de BALATHIER



Formations Certiphyto salariés

La Coopération Agricole ARA organise des sessions de formation inter-entreprises pour vos salariés.

Ces formations sont ouvertes à tous.

Une prise en charge par OCAPIAT est possible et est de 100% pour les TPE/PME.

NOTRE OFFRE DE FORMATION AU CATALOGUE OCAPIAT :

- **10 & 11 juin** : CERTIPHYTO Primo - DENSA
- **13 juin** : CERTIPHYTO Renouvellement - Opérateur
- **17, 20 & 21 juin** : CERTIPHYTO Primo - Vente
- **18 & 19 juillet** : CERTIPHYTO Primo - Opérateur
- **22 juillet** : CERTIPHYTO Renouvellement - Vente
- **23 juillet** : CERTIPHYTO Renouvellement - DENSA

Ces formations sont toutes en présentiel à Agrapole, 23 rue Jean Baldassini à Lyon 7^e.

Retrouvez les programmes des formations et inscrivez-vous en ligne :

Consulter notre catalogue



Financements encore mobilisables dans 3 dispositifs de FranceAgriMer jusqu'à fin 2024

Pour rappel, FranceAgriMer avait ouvert 5 guichets de soutien aux investissements d'agroéquipements innovants pour la filière fruits et légumes en décembre 2023.

Il reste des financements à mobiliser dans trois dispositifs.

Quels sont ces 3 dispositifs ?

- [Guichet destiné à financer l'achat de solutions innovantes pour les serres](#)
- [Guichet destiné à financer l'achat de solutions innovantes pour les vergers \(agroéquipements et plants\)](#)
- [Guichet dédié au financement de l'achat d'autres solutions innovantes pour les filières de fruits et légumes](#)

Toutes les informations sont disponibles en cliquant sur chacun des liens.

Quels bénéficiaires ? Des exploitants agricoles, exploitations sous forme sociétaire, exploitations de lycées agricoles, ETA, CUMA, GIEE, instituts techniques, sociétés coopératives, OP reconnues, multiplicateurs de semences, organismes stockeurs.

Quels équipements éligibles ?

Ceux qui visent à :

- Améliorer les conditions de travail et réduire la pénibilité (robotique électrique, robot porte outil...)
- S'adapter aux changements climatiques et aux risques sanitaires émergents (station météo connectée)
- Optimiser la gestion de la ressource en eau, et à préserver les sols, l'eau et l'air (rampe de pulvérisation, mulcheur à disque...)
- Substituer ou réduire les quantités des intrants chimiques et de synthèse et réduire les risques et les impacts (pulvérisateur autonome, enjambeur de maraîchage...)
- Réduire la consommation d'énergie (pompe), des GES et des polluants atmosphériques (pareuse mobile).

Delphine ECOUELLAN



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Pour toute question :
formation@ara.lcoopagri.coop

Sophie GUIGONNAND

Transition 2050

Dans son rapport « Transition(s) 2050 Choisir maintenant, agir pour le climat », l'ADEME dresse 4 scénarios pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Ce rapport réaffirme notamment l'importance de l'agriculture dans la transition écologique. La consommation de viande devra être au minimum divisé par deux et la part de l'agriculture biologique augmentée de 50 à 70 % de la consommation.

Davantage d'informations [ici](#)

Delphine ECOUELLAN



Appel à participation pour une étude EPI phyto : à la recherche de conseillers de coopérative

Il s'agira de deux réunions de 1h30, avec 4 conseillers chacune, en visio, dans la deuxième quinzaine de mai/début juin.

Les réunions seront structurées par les séquences de travail agricole dans les filières concernées, dans lesquelles il y a recours aux PPP (mélange, pulvérisation, nettoyage, ré-entrée).

L'objectif de l'étude est de :

- Faire émerger les freins et leviers à l'usage des EPI ;
- Caractériser l'impact de ces freins et leviers sur le non-usage et l'usage des EPI ;
- Echanger sur les manières de lever et/ou de favoriser ces freins et leviers.

Le tout rapporté systématiquement aux profils des utilisateurs (âge, sexe, filière, salarié ou chef d'exploitation effectuant les traitements ou non).

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Olivier THIERY, en charge de l'étude en partenariat avec la DRAAF, l'ARS et la DREETS au 06 79 86 54 85 ou par mail à olivier.thiery@tutanota.com

Delphine ECOUELLAN

Webinaires Innovations végétales & élevage



Les enjeux autour de l'alimentation et la nutrition animale sont d'intérêt majeur pour assurer la compétitivité et la pérennité de l'élevage sur le territoire national et in fine garantir la souveraineté alimentaire.

La production végétale à destination de l'élevage sur toute sa chaîne de valeur - semence, culture, production d'aliment, formulation - constitue donc un levier crucial pour apporter la valeur ajoutée à la filière élevage.

Dans ce contexte, **VEGEPOLYS VALLEY, La Coopération Agricole ARA et VetAgro Sup Lempdes, organisent cette année une série d'animations combinant parcours de webinaires et atelier en présentiel sur la thématique "Les innovations végétales en alimentation et nutrition animales au service de la performance de la filière élevage"**. Il s'agira ainsi de mettre en avant des solutions innovantes sur toute la chaîne de valeur et de partager des freins et facteurs clés de succès. L'objectif sera également de créer des liens entre des acteurs qui ne se connaissent pas toujours et d'impulser une dynamique de collaboration.

Le premier webinaire du jeudi 30 mai portera sur **la culture des fourrages et la production d'aliments et leur complémentarité**. Programme et inscription : [ici](#)

Un deuxième webinaire sera organisé mardi 18 juin sur la thématique transverse de **l'alimentation et son impact sur la performance et la santé animale**. Programme et inscription : [ici](#)

Un atelier d'une demi-journée sera organisé en région Auvergne-Rhône-Alpes au second semestre pour l'émergence de projet sur la thématique innovation végétale et alimentation animale.

Fabien SEVIN

Campagne - Nous sommes les #JeunesDeter, des métiers qui ont du sens

Pour faire face aux multiples besoins de recrutement de jeunes en alternance, dans les organismes de formation et dans les entreprises, OCAPIAT avec les branches agricoles, agroalimentaires et pêche, dont la coopération agricole a lancé le 2 avril la grande campagne de communication digitale les #JeunesDeter sur les réseaux sociaux Facebook, TikTok, Instagram et YouTube.

#JeunesDeter met en avant la détermination des jeunes qui s'impliquent dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire dans des métiers pas faciles (se lever tôt, travailler dehors, travailler avec du vivant, faire face aux aléas climatiques...) mais qui ont du sens !

Lire le communiqué de presse d'OCAPIAT [ici](#)

Une communication qui fonctionne avec déjà des centaines de milliers de vues sur YouTube !

- 337k vues pour le manifeste de lancement : <https://www.youtube.com/watch?v=HnX3k0Olfp0>
- 213k vues en 9 jours pour L'agriculture pour quoi faire ? <https://www.youtube.com/watch?v=ptlbqKTB1qM>
- 139k vues en 9 jours pour L'agroalimentaire pour quoi faire ? <https://www.youtube.com/watch?v=ppfo6E2S3k0>

Jean de BALATHIER

#JEUNES DETER

Les jeunes passent leur temps enfermés dans leur chambre ?

Mara, 20 ans

Conductrice d'agroéquipement
heureuse de travailler au **GRAND AIR.**

Nous sommes une **génération déterminée** à s'engager dans des **métiers qui ont du sens.**
L'agriculture, l'agroalimentaire et la pêche recrutent et ont un **impact réel** sur notre monde.

Rejoins-nous !
www.ocapiat.fr/jeunesdeter/

#JEUNES DETER

Les jeunes commencent à travailler de plus en plus tard ?

Sofia, 19 ans

Conductrice de ligne de fabrication autonome et **INDÉPENDANTE.**

Nous sommes une **génération déterminée** à s'engager dans des **métiers qui ont du sens.**
L'agriculture, l'agroalimentaire et la pêche recrutent et ont un **impact réel** sur notre monde.

Rejoins-nous !

#JEUNES DETER

Les jeunes manquent d'organisation ?

Max, 19 ans

Jardinier paysagiste
PLANIFIE son travail en fonction des saisons.

Nous sommes une **génération déterminée** à s'engager dans des **métiers qui ont du sens.**
L'agriculture, l'agroalimentaire et la pêche recrutent et ont un **impact réel** sur notre monde.

Rejoins-nous !



QUALITÉ | SÉCURITÉ DES ALIMENTS | RSE

Des experts de la filière alimentaire pour un avenir durable



L'évolution du reporting RSE avec la CSRD

Depuis le 1^{er} janvier 2024, une nouvelle directive européenne, dite CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), vient encadrer la publication et la certification des informations en matière de durabilité et les obligations environnementales, sociales et de gouvernement d'entreprise des sociétés commerciales et des coopératives agricoles. La conséquence la plus immédiate est la multiplication par cinq du nombre d'entreprises concernées par la publication progressive d'un rapport de durabilité, élaboré selon douze nouveaux standards européens de durabilité. Ce travail a pour ambition d'améliorer la comparabilité des performances des entreprises par les parties prenantes (investisseurs, clients, ONG...) et d'amener l'ensemble des entreprises dans les transitions.

La Coopération Agricole travaille sur la mise à jour de son offre de service en matière de RSE pour accompagner les coopératives dans la CSRD et vous donne rendez-vous le mardi 24 septembre à sa prochaine "Matinale", matinée de conférence consacrée à la CSRD.

Lien vers la [circulaire N° 22210- Evolution du reporting RSE avec la CSRD](#) rédigée par Quentin PAUCHARD, responsable RSE de La Coopération Agricole.

Hélène DECHAMPS

Nos formations

en **2024**

Durée 1 JOUR

6 JUIN • Lyon
5 DECEMBRE • Lyon

PREMIERS PAS VERS LA RSE EN AGROALIMENTAIRE

Appréhender la RSE, comprendre le périmètre couvert par la RSE et repérer les étapes indispensables pour engager un projet de structuration de sa démarche RSE.

Durée 2 JOURS

9 & 10 SEPTEMBRE • Lyon



LES OUTILS POUR STRUCTURER SA DÉMARCHE RSE

Formation/action. Acquérir la méthodologie à suivre et les outils pour identifier ses enjeux RSE prioritaires et construire son plan d'actions.

Cliquez **ici** ou
 flashez le QR Code
 pour découvrir nos
 autres formations :



Nos formatrices



**Hélène
DECHAMPS**



**Alexia
LAFARGE**



**Justine
CHEVROL-
HAINAUD**



Ces formations sont
accessibles à tous.
Inscription facilitée pour
tous les adhérents OCAPIAT.
Financement de 100% des
coûts pédagogiques par
OCAPIAT pour les adhérents de moins de
50 salariés.

Catalogue disponible :
[offredeformation.ocapiat.fr/
catalogui/#/home](mailto:offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/home)

Votre contact



Valérie MANN

✉ vmann@isara.fr
☎ 04 27 85 86 63



Cliquez sur l'image pour le consulter

Les revues économiques du Crédit Agricole

L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires a pour objectif de mettre en évidence les tendances du secteur sur les principaux agrégats : activité, marges, rentabilité, endettement et capacité à investir.

Ce numéro 35 est consacré à la filière Viandes. Les données analysées sont issues des bilans 2022 jusqu'au 31 mars 2023. Les analyses et commentaires ont été réalisés par les experts de la Direction de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Crédit Agricole..

Participez au SIAL 2024 sous la bannière régionale !

Le SIAL - Salon International de l'Alimentation se tiendra du 19 au 23 octobre 2024 à Paris Nord Villepinte.

C'est le plus grand rendez-vous mondial de l'innovation pour les professionnels de l'alimentation avec 7500 exposants venus de 130 pays différents. Venez présenter et vendre vos produits sur ce salon mondial de l'alimentation !

Cette édition encore, le Comité Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand organise la présence d'un collectif régional mais sous un tout nouveau format : Des stands prédéfinis sur un îlot "ouvert" dans le hall "Régions de France".

Cet îlot de 120m² comporte 10 emplacements de 9m², les places sont donc limitées !

Vous souhaitez participer au salon sous la bannière régionale ?

Téléchargez et complétez le bulletin d'inscription.

[Téléchargez le bulletin d'inscription](#)

Contact : Mathilde de LAROCHE, Comité Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand, 06 03 64 63 14



CARNET

DU MOUVEMENT DANS LE RÉSEAU !

Pierre ABRY, nouvelle président de la cave coopérative **Le Vigneron Savoyard**

Laurent BARRAS, nouveau président de **l'AFDI AURA**



AGENDA

MAI

Jeu 2

CA CRESS
Commission développement LCA

Ven 3

Copil régional Semaine nationale de l'emploi agroalimentaire 2024

Mar 7

CA ARAG

Lun 13

GT BEA LCA

Mar 14

AG AFDI
Board ICI AgriFood
Copil régional Charte Emploi
CSR Cluster Herbe

Mer 15

AG ARAG

Ven 17

Alternance Day VetagroSup

Mar 21

Copil Emploi Formation Attractivité LCA

Mer 22

AG DIRCA

Jeu 23

AG Vegepolys Valley

Jeu 30

Webinaire #1 Innovations végétales & élevage

Ven 24

CA LCA ARA
Copil Plan bio regional

Lun 27

CAF AURA

Mar 28

AG IFRIA

Mer 29

Sourçons local

Ven 31

CA Vegepolys Valley
CB Rhône-Méditerranée
Copil ORAB

JUIN

1 au 9

Semaine de la coopération agricole

Mer 5

Cofil ovin AURA

6 & 7

Séminaire têtes de réseau LCA

Jeu 6

BioNDays

Ven 7

CA CRIEL AC
Inauguration usine trituration Oxyane

Lun 10

AG CRMCCA
Journée Club Audits croisés

Mar 11

AG CRESS
AG APIRM
CA Terra Isara

Mer 12

Commission bio LCA

Mer 13

Inauguration usine trituration Nutralp
COTER AURA Vegepolys Valley

Mar 18

Comité de suivi FEADER
CA Vegepolys Valley
GT Grandes cultures Bio AURA
Réunion infos OCM FFL
Webinaire #2 Innovations végétales & élevage

Mer 19

Comité régions LCA

Jeu 20

CRC FranceAgriMer

Lun 24

AG Pôle Bio MC

Mar 25

Comité Vin AURA
Commission développement LCA

26 & 27

Congrès VCF

Jeu 27

Comité Eau LCA

**PLUS VOUS ALLEZ LOIN,
PLUS VOTRE BANQUE
DOIT ÊTRE PROCHE DE VOUS.**

**CHOISISSEZ L'EXPERTISE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE
ET LA RÉACTIVITÉ D'UNE BANQUE ANCRÉE EN RÉGION**



CRÉDIT AGRICOLE

Contact 14/19

COMMUNIQUÉ DE PRESSE AGRIAL – 28/02/2024

LA NOUVELLE ENSEIGNE LAMAISON.FR SE DÉPLOIE DANS 25 MAGASINS EN ARDÈCHE, DRÔME, GARD ET LOIRE

À la suite de la fusion réalisée le 1^{er} juin 2023 avec NaturaPro, et dans le cadre de son projet stratégique Horizon 2025, la Coopérative Agrial annonce que 25 magasins* de la région Alpes Sud Est se trouvent désormais sous enseigne laMaison.fr. Ils proposent des **offres jardin, animalerie, bricolage et agricoles**, pour répondre aux besoins des agriculteurs adhérents et des habitants de nos territoires.

Ce changement d'enseigne, entériné par le conseil de région Alpes Sud Est de la Coopérative et validé par le conseil d'administration d'Agrial, s'inscrit dans l'objectif de renforcer l'offre de services de proximité apportés aux **adhérents d'Agrial et aux agriculteurs**, et de consolider le maillage territorial en proposant une gamme étendue au grand public. Il s'accompagne du déploiement de l'offre digitale e-commerce, à travers les sites laMaison.fr et AgrialPro.fr, qui proposent plus de 100 000 références en retrait magasin click & collect ou en livraison à domicile.

L'enseigne laMaison.fr

Marquée par un attachement fort au territoire de la Coopérative, l'enseigne laMaison.fr déployée depuis 2019 par la Coopérative Agrial allie le maintien de la proximité physique en région **grâce à un réseau de plus de 160 magasins**, avec le développement du commerce digital. Fidèles aux valeurs de la Coopérative Agrial, les magasins laMaison.fr placent la relation humaine, l'accueil et le conseil au cœur de leur dispositif. Ainsi, dès l'entrée, un large sourire se présente aux visiteurs. Un espace de vie « comme à la maison » constitue le point central du magasin : autour d'une table de ferme, les **visiteurs peuvent échanger avec un vendeur spécialisé**, tandis que « Le coin cuisine » les invite à découvrir les marques et les produits de la Coopérative Agrial. Cet espace de vie permet également de **valoriser les métiers** et le savoir-faire coopératif d'Agrial. Les vendeurs sont par ailleurs **équipés de tablettes**, permettant d'optimiser le conseil en magasin et d'accéder à l'intégralité des offres.

Attachement territorial et offre digitale

La nouvelle enseigne laMaison.fr est un symbole de l'attachement de la Coopérative Agrial au territoire et de sa volonté de **s'inscrire en acteur pivot de la ruralité**. Les actions locales sont ainsi mises en avant dans chaque magasin et relayées sur des **écrans dynamiques** : événements municipaux, rendez-vous d'association, annonces de manifestations diverses...

Le **site de e-commerce laMaison.fr et son application smartphone** permettent à chaque habitant du territoire de bénéficier d'une expérience d'achat adaptée à ses besoins et d'effectuer facilement **ses achats en ligne** avec des services tels que la livraison à domicile et le click & collect, afin de commander des produits en ligne puis de les retirer directement en magasin.

Ce dispositif permet ainsi de proposer aux adhérents et clients une nouvelle expérience multiservices et un **accès à la fois physique et digital à l'ensemble de l'offre laMaison.fr**, dans une logique « physique ».

* Alès (30), Aubenas (07), Barjac (30), Bourg-Argental (42), Cléon-d'Andran (26), Coucouron (07), Davézieux (07), Dieulefit (26), Joyeuse (07), La Voulte-sur-Rhône (07), Lamastre (07), Le Cheylard (07), Montélimar (26), Pierrelatte (26), Privas (07), Ruoms (07), Saint-Agrève (07), Saint-Ambroix (30), Saint-Just-d'Ardèche (07), Saint-Péray (07), Saint-Sauveur-de-Montagut (07), Satillieu (07), Suze-la-Rousse (26), Tournon-sur-Rhône (07) et Vernoux-en-Vivarais (07)

La Coopérative Agrial et son réseau de distribution :

- Agrial est une entreprise coopérative agricole et agroalimentaire française qui accompagne au quotidien ses 12000 agriculteurs adhérents pour valoriser et commercialiser leurs productions autour de 5 branches d'activité (Agricole, Lait, Légumes et Fruits frais, Boissons, Viandes) ;

- Agrial possède plus de 300 magasins de proximité, dont plus de 160 sous l'enseigne laMaison.fr, dont l'activité se répartit entre la distribution agricole et la distribution grand public. Le réseau de magasins d'Agrial emploie plus de 1800 salariés. ■

AGRODISTRIBUTION, 04/04/2024

ALTITUDE CONSOLIDE SES FILIÈRES AVAL

L'assemblée générale annuelle d'Altitude, jeudi 28 mars, à Arpajon-sur-Cère (Cantal), a révélé la volonté de l'union de coopératives d'adapter ses produits transformés à l'évolution des modes de consommation.

« C'est avec la double ambition de créer et partager la valeur pour nos adhérents en étant moteur du dynamisme de nos territoires que notre union de coopératives œuvre au quotidien, en s'appuyant sur des équipes de proximité », exprimaient Didier Boussaroque et Stéphane Coyas, respectivement président et directeur général d'Altitude, lors de l'assemblée générale de l'union de coopératives, jeudi 28 mars, à Arpajon-sur-Cère (Cantal).

« Décapitalisation marquée ».

Regroupant 8 500 adhérents et 600 salariés sur le grand Massif central, Altitude a réalisé un chiffre d'affaires de 388 M€ en 2022-2023. Il se répartit pour 184 M€ dans la filière bovine et ovine, 81 M€ dans la filière laitière, 28 M€ dans la filière porcine, 6 M€ dans la branche génétique, 70 M€ dans l'agrodistribution et 19 M€ dans la distribution grand public. « L'année 2023 a été rythmée par de nombreux challenges, entre une décapitalisation marquée du cheptel bovin, la baisse de la consommation de viande en France, notamment premium, et une situation sanitaire dégradée (FCO, MHE), poursuit Didier Boussaroque. L'explosion du prix du cadran a par ailleurs contraint notre filière porcine aval à trouver des solutions pour maintenir ses marges commerciales. Nous continuerons à être une coopérative de solutions par une réactivité et une adaptation de nos outils et de nos objectifs à la conjoncture économique et à l'évolution de la société. »

Diversifier la gamme.

En filière bovine allaitante, Altitude développe l'engraissement et diversifie ses gammes de viande bovine avec la mise en place d'un atelier de piéçage à Covial, à Aurillac. La production de steak haché burger rond a été développée en 2023 afin de répondre à de nouvelles tendances de consommation. Les projets 2024 portent sur la construction d'un atelier de piécé pour augmenter la commercialisation de viande en libre-service et en amont, par le développement des filières TJB (très jeunes bovins) et un engagement dans le programme opérationnel Veau fermier label rouge. L'union de coopératives travaille à une nouvelle marque ombrelle en viandes de bœuf, veau et porc pour en faire une véritable signature commune des filières aval. Trois épicerie fines (Crémerie Leroux à Aurillac, Épicerie Le Roquet à Laroquebrou, Aux produits d'Auvergne à Paris) et un traiteur à Aurillac proposent toutes les productions du groupe Altitude ainsi qu'une sélection de produits régionaux.

La relance de la production laitière et celle de la filière porcine restent au cœur de l'actualité 2024. En porcs, le développement des parts de marché en RHD (restauration hors domicile) doit continuer à soutenir la création de nouveaux ateliers et la modernisation de l'existant. Un des objectifs est de renforcer la qualification HVE des élevages engagés dans la filière Porc de montagne et de créer une marque premium en charcuterie sèche.

Année record en céréales.

2023 est marquée par des moissons battant des records avec plus de 26 000 t de céréales à paille et 4 500 t de maïs collectées. Après une flambée des cours des intrants sans précédent en 2022 à la suite de la guerre en Ukraine, l'atterrissage des prix intervient à partir du printemps 2023 pour les céréales, l'alimentation animale, les fertilisants, les plastiques agricoles. L'activité nutrition animale résiste bien avec toujours de bonnes performances chez les éleveurs laitiers suivis en traite robotisée grâce aux gammes « Expert » formulées à la carte. Un retour à un marché des intrants sta-



bilisé et lisible pour les éleveurs après deux années très agitées est apprécié de tous. Altitude donne la priorité au développement des productions en synergie avec les filières animales du groupe : lait, viande, porc. Un projet d'accompagnement de l'optimisation des assolements pour les éleveurs est lancé pour conforter l'autonomie de leurs exploitations. La coopérative s'engage aussi dans le programme régional Coopéra, porté par La Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes, qui a pour objectif de renforcer l'autonomie protéique des exploitations d'élevage. « À travers une politique RSE ambitieuse, Altitude entend poursuivre son action au service d'une agriculture vivante, durable et synonyme d'avenir pour nos éleveurs, ancrée dans son terroir et dans son temps, » conclut Didier Boussaroque. ■

Monique ROQUE MARMEYS

LES ECHOS | 05/04/2024

LAIT : SODIAAL AMÉLIORE SA RENTABILITÉ DANS UN CONTEXTE DE CRISE AGRICOLE

La première coopérative laitière a vu son Ebitda grimper de 35% en 2023. Cette amélioration de la rentabilité lui a permis de mieux rémunérer ses 16.000 éleveurs.

Dans un contexte de crise du monde agricole, Sodiaal, la première coopérative laitière française, a retrouvé des marges de manœuvre en 2023. Portée par ses marques Candia, Yoplait, et ses fromages comme Entremont, elle a amélioré sa rentabilité, avec un bond de 35 % de son Ebitda, à 224 millions d'euros, et un résultat courant à 81 millions d'euros (contre 7,6 millions en 2022). Le chiffre d'affaires du groupe, qui collecte le lait dans 71 départements et le transforme, progresse, lui, de 5 %, à 5,8 milliards d'euros. « Ce sont des résultats encourageants, estime Damien Lacombe, son président, dont c'est le dernier exercice. Nous devons continuer à valoriser nos produits pour continuer à avoir des producteurs laitiers. »

Un recul de 2,9% de la collecte

Dans la filière, une exploitation sur deux n'est pas reprise. Le groupe, qui pèse 20% du ramassage du lait en France, a vu la collecte baisser de 2,9 % l'an dernier, à cause de départs en retraite. « Nous avons entre 200 à 250 installations par an. C'est un record, mais insuffisant pour couvrir les arrêts », souligne Damien Lacombe.

D'où la nécessité d'offrir une rémunération correcte pour assurer la relève des jeunes générations. En 2023, la remontée du résultat du groupe, dont une partie est redistribuée à ses 16.000 éleveurs, a permis d'augmenter le prix du lait. Au

global, il a ainsi atteint 485 euros les 1.000 litres (497 euros pour le lait bio, et les AOP). « Ce qui est bien supérieur à nos principaux concurrents », fait valoir le responsable. Il vise les 50 centimes le litre en 2024.

Pour y parvenir, Sodiaal a modernisé ses sites, laiteries, beurrieres, fromageries, dont certaines, issues de fusions, étaient vieillissantes. La coopérative a un réseau de 60 usines en France, dont 15 ont été fermées en dix ans. Une enveloppe de 124 millions d'euros d'investissement y a aidé (+20 %).

« C'est nécessaire pour gagner en productivité et pérenniser nos sites, avec des équipements qui aussi consomment moins d'eau et moins d'électricité », relève Antoine Collette, le nouveau directeur général. La coopérative investit aussi dans les fermes pour aider les jeunes éleveurs à acheter des machines de traite plus performantes, à se former, ou à accueillir des salariés pour combler le manque de bras.

Des prix qui repartent à la baisse

Autre priorité, l'investissement dans l'innovation, « alors que la consommation de nos produits tient bien, malgré l'inflation », poursuit le dirigeant. Le Skyr de Yoplait, avec 50 % de part de marché, est leader dans le rayon ultra-frais en valeur. La marque vient de lancer un yaourt en brique, l'équivalent de 6 yaourts en pot, plus économique, et plus écologique coté emballage. Entremont propose, lui, du bleu d'Auvergne en cubes, plus accessibles aux jeunes ménages. Des nouveautés soutenues par la campagne « Marques de respect ». De la publicité télévisée qui rappelle que les marques Yoplait, Entremont et Candia appartiennent aux éleveurs.

« Il faut aller plus loin, mais nous sommes inquiets, car le prix du lait de consommation redescend en dessous de 1 euro le litre en magasin, reprend Damien Lacombe. On repart dans une guerre au prix bas. Il y a aussi de plus en plus d'importations de lait de l'Union européenne pour fabriquer des fromages comme l'emmental. »

Toujours en négociations avec les distributeurs, la coopérative demande une progression de 2 % à 4 % des tarifs pour ses MDD qui représentent 50 % de son activité. Sans accord à ce stade. « Il y a un double discours des enseignes qui ne jouent pas le jeu, estime Antoine Collette. Nous devons rester vigilants sur l'application de la loi Egalim pour protéger la matière première agricole, et sur l'étiquetage de produits, afin d'indiquer la provenance du lait. »

Selon la Fédération nationale de producteurs, après le lait, le prix des fromages comme l'emmental ou le camembert s'est fortement dégradé. « Les marques de distributeurs, pourtant bien souvent mises en avant pour leur caractère vertueux, sont au coeur de ces baisses de prix », alerte la FNL qui regrette que « des mois de mobilisation agricole n'aient rien changé » à la stratégie des distributeurs. ■

Dominique CHAPUIS

LE FIGARO | 05/04/2024

MARQUES DE DISTRIBUTEURS : SODIAAL DÉNONCE LES PRATIQUES DES ENSEIGNES

DÉCRYPTAGE - La coopérative laitière négocie difficilement avec les distributeurs les tarifs des produits MDD.

« Il y a un double discours des distributeurs qui défendent les agriculteurs et, en même temps, qui refusent de prendre en compte la hausse du prix du lait et menacent d'aller chercher du lait non-Français », a dénoncé, jeudi, Damien Lacombe, le président de Sodiaal, la plus grosse coopérative laitière française qui détient les marques Candia, Entremont ou encore Yoplait. Dans un contexte où la colère des agriculteurs reste vive, le président ne cache pas son agacement face aux enseignes. Il les accuse de vouloir tirer les prix vers le bas dans le cadre des négociations tarifaires en cours concernant les produits de marques distributeurs (MDD) fabriqués par Sodiaal. Et l'enjeu est de taille pour le numéro deux de la filière laitière derrière Lactalis : ces MDD représentent autour d'un tiers de son activité, les produits vendus en grande surface par la coopérative étant pour moitié des MDD.

Les projecteurs sont généralement braqués sur les négociations tarifaires annuelles entre les grands distributeurs - Carrefour, Auchan ou encore Leclerc - et les mastodontes de l'agroalimentaire sur les marques nationales, bouclées fin janvier. Mais en réalité, le bras de fer est loin d'être terminé. Comme le précise le directeur général de Sodiaal, Antoine Collette, « il y a plus de pression sur les MDD » que pour les négociations portant sur les marques nationales pour lesquelles « des hausses de tarifs ont pu être passées ». Selon lui, l'absence de date butoir pour ces négociations lancées via des procédures d'appels d'offres, et qui peuvent porter sur des contrats pluriannuels, ne facilite pas la tâche. Mais pour la coopérative laitière, les préoccupations portent surtout sur le respect de la loi Egalim qui vise à protéger les revenus des agriculteurs.

Ce texte prévoit, pour y parvenir, la non-négociabilité de la matière première agricole (MPA) pour les produits MDD au même titre que les marques nationales, rappelle-t-on du côté de l'entreprise. « Nous sommes engagés à préserver la MPA (matière première agricole), ce qui est le cas pour les marques et un grand défi pour les MDD dans cette séquence de négociations », précise la coopérative laitière. La tension est forte dans un contexte où les MDD ont le vent en poupe, devenues les stars des rayons



des grandes surfaces depuis la flambée des prix alimentaires de plus de 20 % en deux ans (2022 et 2023). Et pour cause : les consommateurs sont nombreux à être séduits par ces labels dont les prix sont en moyenne 25 % moins chers que les marques nationales, et qui ne cessent de se sophistiquer et de monter en gamme. En 2023, les MDD ont ainsi représenté 34,6 % des dépenses des Français.

Défendre le sujet sensible du prix du lait

Selon l'institut NielsenIQ, les ventes en volumes des marques d'enseignes ont bondi, en cinq années, de 14 % sur les yaourts et fromages à pâte cuite (emmental, comté, gouda...) et 34 % en cinq ans pour les fromages à pâte fraîche (feta, chèvre frais...). De quoi susciter des craintes du côté des industriels de l'agroalimentaire. « C'est important que la marque se développe. Si les MDD sont trop prépondérantes, il n'y aura plus d'innovation », avertit Antoine Collette. Il reste que les distributeurs n'ont pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. La vente de leurs MDD est devenue pour eux un axe prioritaire de développement pour ces prochaines années et, aujourd'hui, la concurrence est forte entre les différentes enseignes pour promouvoir leurs propres produits à des prix toujours plus compétitifs. Ces labels sont pourtant eux aussi frappés par des hausses de prix, à cause de la hausse des cours des matières premières ou encore des coûts de production.

« On sent revenir une guerre des prix après quatre ans de loi EGalim », a par ailleurs lancé Damien Lacombe qui entend surveiller de très près la réforme de cette loi qui doit être proposée d'ici la fin de l'année. Ce dernier se dit inquiet de constater que le prix du lait peut être inférieur à 1 euro le litre en grande surface. Dans ce cas, « la rémunération des producteurs à long terme n'est pas assurée », avertit le président. D'ailleurs, dans ce contexte de crise agricole, la coopérative entend bien défendre ce sujet sensible de prix du lait, après avoir été accusée de pratiquer des prix bas ces dernières années. Jeudi, Sodiaal a indiqué avoir appliqué une rémunération « historique » à ces producteurs adhérents en 2023, avec un « prix du lait volontariste, supérieur à la moyenne » de 497 euros la tonne en moyenne toutes segmentations confondues.

« Il y a un enjeu majeur à maintenir un prix du lait pour inciter les jeunes agriculteurs à s'installer dans la filière laitière », a répété à plusieurs reprises Damien Lacombe. Sodiaal a présenté en 2023 des résultats « encourageants », avec un chiffre d'affaires en hausse de 6 % pour atteindre 5,8 milliards d'euros et un Ebitda en progression de 58 %, à 228 millions d'euros. Le même jour, son concurrent Lactalis, a annoncé avoir enterré la hache de guerre avec sa principale organisation de producteurs, l'Unell (70% de sa collecte laitière, soit 3 milliards de litres de lait par an) après des mois de conflit, en annonçant avoir trouvé un accord sur une nouvelle formule de calcul du prix du lait. ■

Par Manon MALHERE

RÉFÉRENCE AGRO | 11/04/2024

LIMAGRAIN INGREDIENTS S'ENGAGE DANS UNE DYNAMIQUE D'ACQUISITION EN EUROPE

Limagrain annonce que sa filiale Ingredients, expert des ingrédients de spécialités, se lance dans une dynamique d'acquisition en Europe pour doubler sa taille et dépasser les 400 millions d'euros de chiffre d'affaires.

« La feuille de route de Ingredients à l'horizon 2030 est de devenir le leader européen des ingrédients céréalières traités thermiquement, notamment via les farines fonctionnelles », indique un communiqué de presse de Limagrain, le 28 mars 2024. Le groupe semencier affirme s'engager dans une dynamique d'acquisition en Europe pour atteindre deux objectifs : doubler sa taille et dépasser les 400 millions d'euros de chiffre d'affaires. Pour ce faire, Limagrain Ingredients annonce « capitaliser sur ses expertises et ses connaissances clients et marché pour supporter en partie sa croissance ». Le groupe déclare s'appuyer sur le lancement récent de LifyWheat, un blé produisant une farine avec un taux de fibre plus élevé que les autres farines.

Un investissement de 15 millions d'euros

Limagrain Ingredients entend augmenter l'efficacité de ses outils industriels afin de « contribuer à la sécurisation et au développement des productions agricoles des agriculteurs coopérateurs ». Le groupe annonce également un investissement de 15 millions d'euros à l'occasion de l'appel à projet sur les protéines végétales du plan « France 2030 ». Cet investissement est dédié à une nouvelle ligne d'extrusion de protéines végétales texturée et farines fonctionnelles en Auvergne. Limagrain Ingredients mentionne également la mise en place de circuits courts industriels sur son territoire d'origine « qui permet une parfaite maîtrise (...) de la sélection variétale à la production de l'ingrédient : un atout majeur sur le marché ». ■

Stéphanie AYRAULT

LES ECHOS | 05/04/2024

LIMAGRAIN INGREDIENTS INVESTIT DANS LES FARINES ENRICHIES EN PROTÉINES

Le spécialiste de la transformation des matières premières agricoles veut faire de sa future unité de production dans le Puy-de-Dôme une tête de pont pour la conquête de nouveaux marchés.

Dès les derniers jours de cette année, Limagrain Ingredients lancera la production de farines enrichies en protéines. Une nouvelle gamme logée au sein d'un site qui sort de terre à côté de ses usines d'Ennezat, dans le Puy-de-Dôme. La filiale du groupe coopératif spécialiste des semences et des cultures céréalières Limagrain y investit 15 millions d'euros, avec l'espoir d'en faire sa tête de pont pour la conquête de nouveaux marchés. Cette nouvelle ligne pourra produire à terme jusqu'à 4.300 tonnes de protéines texturées par an. « Nous souhaitons augmenter notre offre d'ingrédients à teneur élevée en protéines, car les consommateurs sont de plus en plus demandeurs de produits riches en protéines végétales », explique Alexandre Raguet, directeur général adjoint de Limagrain.

« Dix fois plus riche »

Déjà bien référencé par les acteurs de l'agroalimentaire, friands de ses farines pour confectionner des pâtes à pizza, à tarte, du snacking et autres pains et plats cuisinés, Limagrain Ingredients poussera ses pions en premier lieu auprès de ces grands comptes. Au sein du groupe Limagrain (auprès duquel la filiale écoule déjà la majeure partie de sa production), Jacquet, le spécialiste des pains, et Brossard, qui fabrique des pâtisseries, sont aussi aux aguets. Le nouveau site transformera également un nouveau blé, plus riche en fibres que ses aînés, qui vient tout juste d'être mis en culture par les agriculteurs de la coopérative. « Fruit de plus de vingt ans de recherche, avec plus de 50 brevets dans le monde, ce blé permet de proposer une farine de blé blanche dix fois plus riche en fibres qu'une farine de blé standard », plaide Alexandre Raguet. Des qualités que les industriels recherchent pour proposer des produits capables de mieux contrôler la glycémie après repas, et de favoriser une bonne immunité intestinale.

Rachats à venir

S'il mise essentiellement sur l'expertise de ses équipes de recherche pour créer de nouveaux produits, le fabricant d'ingrédients de spécialité ne cache pas son appétit pour la croissance externe, histoire d'accélérer son développement

sur le marché des ingrédients de spécialité, en pleine construction. « Nous souhaitons aller chercher des capacités de production dans des pays où nous sommes peu ou pas présents, mais aussi des technologies nouvelles », résume le dirigeant. Dans un premier temps, il vise principalement le marché européen, où il signe environ 80% de ses ventes. L'an dernier, Limagrain Ingrédients a réalisé 215 millions d'euros de chiffre d'affaires en produisant et commercialisant quelque 330.000 tonnes d'ingrédients. Il vise 400 millions d'euros d'ici à 2030. Il emploie 372 collaborateurs dans son siège et ses usines installées à Arques (Nord), Ennezat et Saint-Ignat (Puy-de-Dôme), ainsi qu'à Weert, aux Pays-Bas. ■

Françoise SIGOT

AGRODISTRIBUTION | 19/04/2024

OXYANE SOUHAITE AMÉLIORER SON TAUX DE TURN-OVER

Le groupe coopératif Oxyane met en place différentes actions avec l'objectif de fidéliser ses salariés, notamment les plus récemment embauchés.

« Nous espérons pouvoir abaisser notre taux de turn-over autour de 10 à 12 % pour le groupe, sur la base du mode de calcul nombre de départs sur nombre de CDI », avance Benjamin Latte, secrétaire général d'Oxyane, dans une interview accordée à Agrodistribution. Ce groupe coopératif de la région Auvergne-Rhône-Alpes a observé en effet, comme tous les secteurs d'activité, une augmentation de son turn-over en trois ans, depuis le Covid.

« Nous sommes passés de 7 à 8 % en 2019 à 14 %. » Avec un taux pouvant varier selon les métiers, plus faible chez les cadres et plus élevé dans les filières industrielles. Le groupe se retrouve d'ailleurs tout proche de la moyenne française qui se situe autour de 15 %, selon l'Insee.

Regroupement des sièges sociaux

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette hausse du turn-over : une forte inflation et un marché de l'emploi dynamique poussant à rechercher des rémunérations plus attractives, des nouvelles attentes en termes de conditions de travail ou de management, une plus forte reconnaissance des cas d'inaptitude et des départs en retraite plus nombreux (le groupe enregistre 50 départs par an contre 30 auparavant).

En outre, pour sa part, Oxyane a conscience que la fusion qui l'a fait naître en 2020 peut augmenter aussi conjoncturellement le taux de turn-over. Ainsi, le regroupement progressif sur un seul site, d'ici janvier 2025, des cinq sièges sociaux préexistants génère des départs volontaires car les dispositifs de travail hybride et de navettes proposés ne suffisent pas toujours.

Des entretiens avec les démissionnaires

Pour endiguer la hausse du turn-over, il a été entrepris d'interroger, dans les secteurs les plus exposés de l'entreprise, chaque salarié qui démissionnait. Les démissions étant à la hausse depuis le Covid et particulièrement prononcées chez les moins de trois ans d'ancienneté ou ceux en période d'essai.

Ces entretiens ont permis de mettre le doigt sur plusieurs améliorations à apporter en termes d'accueil des nouveaux entrants ou encore de formation. Ainsi, un parcours d'intégration pour tout nouveau CDI, assorti de visites de sites, a été rapidement mis en place depuis deux à trois ans, à raison de deux journées par an.

« La dernière journée a eu lieu le 4 avril avec 60 nouveaux embauchés qui ont pu ressortir avec une vision globale du groupe et de la diversité de nos emplois. Les directeurs métier ont bien compris l'intérêt d'un tel événement et nous envoient maintenant plus de personnes. »

Revoir les façons de travailler

Les usines, comme celles de nutrition animale, de conditionnement d'œufs, et les silos de stockage de la collecte sont les plus touchés car davantage challengés par les autres secteurs économiques, notamment sur le métier de la maintenance, de conducteur de ligne ou d'agent de silo.

« Nous sommes amenés alors à revoir nos façons de faire pour être plus attractifs : les plannings sont mieux anticipés, les heures supplémentaires, auparavant annualisées, sont en partie rémunérées. Nous avons beaucoup de départs en retraite du fait de la pyramide des âges dans les usines ou les silos. Aussi, nous mettons en place des CQP agents de silo ou de l'alternance pour former nous-mêmes nos salariés et les stabiliser. »

Le nombre d'alternants est d'ailleurs passé de moins de 10 en 2019 à 65 aujourd'hui, et 30 à 40 % d'entre eux sont embauchés ensuite en CDI. « **Une véritable pépinière et de l'oxygène pour les équipes** », soulignait Benjamin Latte lors d'une table ronde sur l'attractivité des métiers, organisée par La Coopération agricole ARA au dernier Salon de l'agriculture.

La semaine de 4 jours en test

D'autre part, un accord QVCT est en cours de négociation autour de la semaine de 4 jours, du télétravail, de la formation des managers aux risques psychosociaux. « Des tests sont conduits pour la semaine de quatre jours dans certains Gamm vert et au centre de conditionnement d'œufs. Des plateformes logistiques la pratiquent déjà et nous challengent sur ce point. »

Tout comme Oxyane souhaite aussi répondre au besoin de pouvoir d'achat en proposant cette année une hausse des salaires nettement supérieure à l'inflation qui est annoncée entre 2 et 2,5 %. « Nous avons déjà procédé à des augmentations significatives en 2022 et 2023, mais nous avons au global pris du retard sur l'inflation. Ces augmentations sont partagées pour deux tiers en hausse générale et un tiers en hausses individuelles. Il faut en effet reconnaître les collaborateurs qui sont très impliqués, sinon on risque de les perdre car ils n'attendent plus aujourd'hui. »

Former 300 managers sur les nouvelles attentes

La mise en place de toutes ces actions a permis de stabiliser le turn-over depuis un an à 14 %. Pour se rapprocher des 10 à 12 % d'ici deux ans, des réflexions vont être entreprises autour de plans de prévention pour limiter les situations d'inaptitude ou les risques psychosociaux.

Il est prévu également de démarrer en 2024-2025 un programme de formation pour les 300 managers du groupe sur les attentes des nouvelles générations et en général des collaborateurs et autour des actions pouvant être mises en œuvre pour améliorer le turn-over. Mais comme le souligne Benjamin Latte, « nous sommes face à une nouvelle matrice de la société et nous ne reviendrons jamais à la situation d'avant ». ■

Hélène LAURANDEL



LA REVUE DES VINS DE FRANCE | 03/05/2024

CES CAVES COOP QUI ALLÈGENT VOS IMPÔTS

Pour soutenir l'installation de jeunes viculteurs et ne pas perdre en apport de volumes, les caves coopératives rachètent du foncier viticole en jouant sur la défiscalisation.

Connaissez-vous la cave coopérative Les Vignerons de Trémoine, dans les Pyrénées-Orientales ? Elle vient de créer une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui exploite 15 hectares de vignoble en pleine propriété et 9 ha en fermage. Parmi les souscripteurs de la SCIC, des particuliers surtout mais aussi des collectivités et des entreprises qui veulent soutenir la cave. « Certains de nos coopérateurs partent à la retraite sans repreneur, explique David Bleuze, le directeur. L'urgence consiste à récupérer le foncier pour éviter qu'il ne se dégrade, et même à l'améliorer pour en faire une vitrine de notre activité. » À terme, l'objectif est aussi de faciliter l'installation de jeunes en leur proposant ces terres en fermage, puis à l'achat.

De plus en plus nombreuses

Les caves coop sont de plus en plus nombreuses à devenir propriétaires de vignobles à travers des SCIC. Magali Bayle, à la tête de son cabinet de conseil Capital-Citoyen, en a accompagné une dizaine. Mas Olivier Vignobles (50 ha en propriété) pour la cave héraultaise Les Crus Faugères et Rhonéa Vignobles (30 ha) dans le sud de la Vallée du Rhône furent les premières à être créées en 2016, avec désormais un million d'euros et 3,2 millions d'euros de capital social. Elles ont depuis été rejointes par **Les Vignes des Alpes (Le Vigneron Savoyard), Ardèche Vignobles (Vignerons Ardéchois)**, Les Terres de Dumnacus (Les Caves de la Loire), Agamy Vignobles dans le Beaujolais ou Labastide Vignoble à Gaillac...

Les Vignes des Alpes, propriétaires de 16 ha, comptent plus de 500 sociétaires. Au-delà de la volonté de participer à un projet collectif, « le volet défiscalisation, de 25 %, a aussi son importance », estime Fabien Danjoy, directeur de la cave coopérative savoyarde. « L'objectif de ces acquisitions est aussi de préserver le volume apporté à la cave », complète Magali Palomares, directrice de la cave de Faugères. Un enjeu de taille puisque c'est à partir du volume global que sera calculée la rémunération des coopérateurs.

Seul bémol, installer des jeunes se révèle parfois difficile. Vu la conjoncture, les candidats ne se bousculent pas – ou alors plus comme avant –, rapporte Fabien Danjoy : « Certains ne voudraient pas avoir à apporter toute leur production à la cave. On s'adapte en permettant l'apport partiel ou en proposant des prestations de services dans un futur chai dédié, ce qui bouscule un peu le monde coopératif ». ■

NELLY BARBE

